

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DELIBERATION n° 2021.00049**  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 25/01/2021

Politique	-	Dossier n°	CM-000421
Commission	<b>Finances - Personnel - Bâtiments communaux - Relations internationales</b>		
Direction en charge	Immobilier Achats et Services		
Objet	Fourniture et livraison de consommables, accessoires et petits matériels informatiques pour les services de la Ville de Saint-Etienne, de Saint-Etienne Métropole et du CCAS - Convention de groupement de commandes - Approbation.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **18/01/2021**

Compte rendu affiché le : **26/01/2021**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

**Présents**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIEMI, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, Mme Véronique FALZONE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Georges HALLARY, Mme Delphine JUSSELME, Mme Diarra KANE, M. Samy KEFI-JEROME, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Michel NEBOUT, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO

**Absents-Excusés**

M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Charles DALLARA

**Secrétaire de séance**

Mme Laura CINIEMI

■ **Rappel et références**

Par une délibération en date du 12 septembre 2016, l'Assemblée délibérante avait autorisé le lancement d'une consultation relative à l'acquisition de consommables informatiques, de supports d'enregistrement et d'accessoires de connectique micro et réseau pour les services de la Ville de Saint-Étienne et le Centre Communal d'Action Sociale.

Le marché en découlant arrive à échéance le 14 février 2021, il convient donc de relancer une nouvelle procédure.

■ **Motivation et opportunité**

La Ville de Saint-Étienne, le CCAS et Saint-Étienne Métropole ayant des besoins identiques, il a été décidé d'un commun accord d'établir un groupement de commandes conformément aux dispositions des articles L 2113-6 et L 2113-7 du code de la commande publique. L'engagement dans

une démarche d'achats groupés trouve son fondement dans un objectif de massification et de rationalisation des achats.

## ■ Contenu

### 1- Le groupement de commandes

La Ville de Saint-Étienne sera désignée coordonnateur du groupement, chargée à ce titre d'organiser l'ensemble des opérations des procédures de marchés publics faisant l'objet du groupement de commandes, de signer et notifier les marchés.

Chacun des membres du groupement s'engage ensuite à s'assurer de la bonne exécution du marché pour ce qui les concerne.

### 2- La consultation

La consultation sera lancée sous la forme d'un appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles R 2124-2 1° et R 2161-2 à R 2161-5 du code de la commande publique.

Les fournitures feront l'objet d'un accord-cadre à bons de commandes sans minimum et sans maximum conclu en application des articles R 2162-2 al 2, R 2162-4 3° et R 2162-13 à R 2162-14 du code de la commande publique. Dans les cas visés par les articles R 2124-3 6° et R 2122-2 1°, une consultation pourra être relancée sous la forme de marché négocié.

La consultation ne sera pas allotie.

L'estimation annuelle des commandes TTC se définit comme suit :

Montant estimatif annuel VSE	Montant estimatif annuel CCAS	Montant estimatif annuel SEM	Total estimatif annuel VSE, CCAS et SEM
40 000,00 €	20 000,00 €	40 000,00 €	100 000,00 €

Le contrat sera conclu pour une période initiale d'un an démarrant à sa date de notification. Il pourra être reconduit de façon tacite par périodes successives d'un an pour une durée totale de 4 ans (périodes initiale et de reconduction comprises).

## ■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Étienne

## ■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)				
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				
<b>Total des coûts et montants perçus par la Ville</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Charge nette Ville</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

## ■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver la convention constitutive du groupement de commandes pour l'acquisition de consommables informatiques, de supports d'enregistrement et d'accessoires de connectique micro et réseau entre la Ville de Saint-Étienne, Saint-Étienne Métropole et le CCAS,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer cette convention qui restera joint au présent dossier ainsi que tous les actes afférents.

## ■ Décision

### Proposition adoptée

59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

### Détail des votes

Votes pour

M. Gilles ARTIGUES , Mme Nicole AUBOURDY , M. Abdelouahb BAKLI , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Lionel BOUCHER , M. François BOYER , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Denis CHAMBE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Laura CINIERI , M. Germain COLLOMBET , M. Jean-Noël CORNUT , M. Paul CORRIERAS , M. Pierrick COURBON , M. Charles DALLARA , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Frédéric DURAND , M. Jean DUVERGER , Mme Véronique FALZONE , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Catherine GROUSSON , M. Jacques GUARINOS , M. Georges HALLARY , Mme Delphine JUSSELME , Mme Diarra KANE , M. Robert KARULAK , M. Samy KEFI-JEROME , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Siham LABICH , Mme Pascale LACOUR , M. Claude LIOGIER , M. Olivier LONGEON , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Dominique MANIN , Mme Brigitte MASSON , M. Patrick MICHAUD , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Michel NEBOUT , M. Thierry NITCHEU , M. Tom PENTECOTE , M. Gaël PERDRIAU , Mme Marie-Jo PEREZ , Mme Nicole PEYCELON , Mme Christel PFISTER , M. Jacques PHROMMALA , M. Ali RASFI , Mme Brigitte REGEFFE , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Fanny RIVEY , M. Alain SCHNEIDER , Mme Nadia SEMACHE , Mme Danielle TEIL , Mme Julie TOKHI , Mme Laetitia VALENTIN , Mme Catherine ZADRA , Mme Maryse ZOFFO

Pour Extrait  
Le Maire

Gaël PERDRIAU